

Agir *pour et* avec les familles

L'UNION DÉPARTEMENTALE DES
ASSOCIATIONS FAMILIALE DE LA LOIRE EST
L'INSTITUTION OFFICIELLE DE REPRÉSENTATION
DES FAMILLES LIGÉRIENNES.

4 MISSIONS LÉGALES

Donner avis aux pouvoirs publics

Représenter l'ensemble des familles

Gérer des services familiaux

Défendre l'intérêt des familles

L'UDAF contribue à la réflexion et aux actions de solidarité familiale de proximité. A travers son adhésion à l'UDAF, elle est membre du collectif « **Tous parrains** ».

Un enfant,
Un parrain,

Un partage

R.E.S.P.I.R.E.

Réseau d'Entraide,
de Solidarité et de Partage
dans l'Intérêt et le Respect de l'Enfance

Pour tous renseignements, contactez-nous !
7 rue Etienne Dolet
BP 70062
42002 Saint-Etienne Cedex 1

06-07-06-81-09
parrainagedeproximite@udaf42.fr



Udaf
Union Départementale
des Associations Familiales
Loire

Ne pas jeter sur la voie publique - Crédit photo: Freepik, Shutterstock

Udaf
Union Départementale
des Associations Familiales
Loire



Un enfant,
un parrain,
un partage...



Tout au long de la démarche, l'UDAF est là pour cadrer et accompagner les relations qui s'établissent progressivement dans l'intérêt de l'enfant et de tous.

VOUS ÊTES PARENTS...

Vous aimeriez que votre enfant découvre de nouveaux horizons, qu'il rencontre d'autres personnes, qu'un autre adulte l'aide à se construire, ou bien vous avez besoin de retrouver du temps pour vous.

TU ES UN ENFANT OU UN ADOLESCENT...

Tu as envie de changer d'air de temps en temps, de découvrir d'autres adultes qui s'intéressent à toi et avec lesquels discuter, partager des loisirs, des passions,...

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR PARRAIN ?

Vous souhaitez donner de votre temps ? Vous voulez vous engager bénévolement dans une démarche de solidarité auprès d'un enfant ? Le parrainage vous permet de créer un lien privilégié avec un enfant.

Un adulte en plus pour se construire

Un accompagnement adapté à chaque enfant. La diversité des formes de parrainage en fait une pratique souple et singulière. Chaque parrainage est unique.

Une rencontre

Le parrainage débute par une rencontre entre un parrain, un enfant et sa famille, tous engagés dans une démarche volontaire.

Cette mise en relation est organisée par un service de l'UDAF qui accompagne le parrain, son filleul et sa famille tout au long du parrainage. Lorsque l'enfant et son parrain/sa marraine se choisissent, un lien affectif s'installe dans le respect et la confiance mutuels. C'est dans ces conditions que cette relation peut enrichir tous les acteurs : enfant, bénévole, parents.

Du temps partagé

L'action constitue pour l'adulte à donner de son temps à un enfant afin de l'aider à grandir. La proximité du bénévole et de l'enfant facilitera les rencontres et un lien pourra s'installer dans la durée. Ce temps défini qu'ils partagent ensemble est l'occasion d'échanges et de découvertes réciproques.

Grâce au parrainage, les parents peuvent ainsi échanger avec un adulte bienveillant sur leurs interrogations et leur intérêt pour le devenir de leur enfant. Il permet également de souffler un peu, de prendre du temps pour eux, pour les autres enfants de la famille, tout en gardant pleinement leur rôle de parents.

Créer un nouveau lien social pour l'enfant

Permettre aux familles d'élargir leur réseau relationnel et de rompre leur isolement.

Offrir la possibilité à un enfant de nouer ou de construire une relation chaleureuse avec d'autres adultes et d'autres enfants.

Pour l'enfant, c'est créer un nouveau lien social. Pour les parents, c'est une entrée dans un réseau de sympathie d'ouverture et de coédification et pour celui qui s'engage dans le parrainage de proximité, c'est une action de solidarité.

